

BINIC-ÉTABLES

SUR MER

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION



GRANDE MARÉE DU 12 MARS

Coefficient
117

TRANSITIONS

MÊME CLIMAT
MÊME COMBAT

COMMERCES

LES FÉMININES
& LE MIRAMAR

CULTURE

D'ICI ET
D'AILLEURS

#9

AVRIL - MAI
- JUIN 2024

WWW.BINIC-ETABLES-SUR-MER.FR

4-5 – Temps forts

- Retour en images sur les événements de la commune

6 – Actus / Tourisme

- Une équipe au service des touristes et des habitants

7 – Actus / Social

- De la culture à la carte !
- Cyril et le service civique dynamique

8-9 – Actus / Transitions

- Même climat, même combat !
- Quelques réponses et témoignages
- Paré à réparer ?

10-11 – Actus / Culture

- Exposition : Shadi Ghadirian
- Événement : Binic fête la morue !

12-15 – Dossier : budget

- Un cap tenu, des projets structurants concrétisés
- Quelques exemples de ce qui va être réalisé ou engagé en 2024

16 – Portrait

- Service urbanisme

17 – Cadre de vie / Commerce

- Du nouveau en ville
- Dites-le avec des fleurs

18-19 – Cadre de vie / Travaux

- Les travaux en cours dans la commune
- Billet de Gilbert Bertrand

20-21 – L'Agglomération

- Espace Info Habitat, un service pour la maison
- Potes, potiron et parentalité !
- Financez votre vélo en un tour de roue !

22 – Expression politique

- Transition citoyenne
- Terres d'Avenir
- Ambition et Sérénité

23 – Questions / réponses, Village en poésie

- Questions / réponses
- Village en poésie : Les épiphaniques, de Yvon Le Men

24 – Binic fête la Morue

Binic-Étables sur Mer Magazine Municipal d'Information – Ce périodique d'information est publié par la commune de Binic-Étables sur Mer – 1 Place Jean Heurtel 22680 Binic-Étables sur Mer – www.binic-etables-sur-mer.fr

Directeur de la publication : Paul Chauvin / Rédaction en chef : Charles Labédan / Rédaction & mise en page : Alann Meier, Charles Labédan, services et élus municipaux / Relecture et corrections : Élisabeth Werner, Paul Chauvin / Design graphique : Cibles & Stratégies / Crédits photos & iconographie : services municipaux, Julien Massé, associations, Adobe Stock, Freepik / Photo de couverture : Julien Massé / Impression : IAP – Imprimerie Paimpolaise, papier répondant aux labels éco-responsables PEFC (pefc-france.org) et FSC (fr.fsc.org/fr-fr) ISSN 2555-1191 / Tirage : 5300 exemplaires / Distribution : Milea



Une saison pleine de promesses

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le budget 2024 a été voté lors du conseil municipal du 21 février. Cette étape importante dans la vie de la collectivité nous ouvre la possibilité de poursuivre nos actions en conformité avec nos engagements. Au-delà des chiffres il y a les projets et la part des dépenses consacrées aux différentes missions d'intérêt général qui impactent votre quotidien. C'est tout ceci que vous allez découvrir dans le dossier de ce numéro de printemps.

Qui dit printemps dit renouveau. *La durée du jour, les températures croissantes ont donné le signal du réveil de la nature et nous en faisons partie.*

Rien d'étonnant à ce que ce soit aussi le retour des festivités, à commencer par la traditionnelle fête maritime et patrimoniale de l'Ascension qui marque depuis plus de vingt ans le début de la saison. Une saison qui s'annonce pleine de promesses et nous invite à nous retrouver en extérieur pour profiter de nos beaux paysages et faire société.

Sur la lancée du Printemps des Poètes :

« Poursuivons cet état de grâce de la parole, et du corps tout entier, que connaissent les poètes autant que les athlètes ou les aventuriers.

*Il est temps d'affûter nos âmes pour que la créativité, l'allégresse et la splendeur transcendent nos imaginaires et nos vies, quelles que soient les heures ténébreuses ou solaires. * »*

** Sophie Nauleau, ancienne directrice du Printemps des poètes*

Beau printemps !

Paul Chauvin
Maire de Binic-Étables sur mer



Rencontre conviviale des enseignants. Le 9 janvier, l'équipe municipale a invité les enseignants des quatre écoles de la commune en mairie pour un moment convivial autour de la galette des rois.



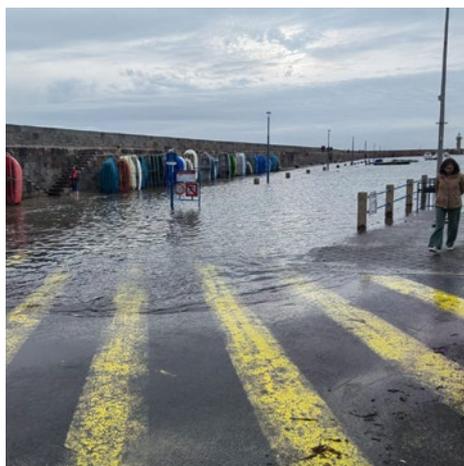
Une plongée dans la saison culturelle avec Aquarium acoustique. La commune a accueilli samedi 20 janvier le nouveau spectacle petite enfance de la Compagnie Zébuline : Aquarium Acoustique. Les spectateurs ont également pu profiter d'une présentation par les enfants de leur programme Aire Marine Educative (AME), et de livres thématiques proposés par le café-librairie Le Tagarin et la Recyclerie Seconde Nature.



Salle comble pour la cérémonie des vœux. Le 12 janvier, à la salle de l'Estran, le maire a présenté les projets pour l'année à venir, dont l'extension du centre technique municipal, le projet de cuisine centrale, l'achèvement des travaux rue des Fontaines et l'ouverture des nouveaux locaux de la Maison des Services.



Du sapin au jardin : une opération qui broie du vert à l'Estran ! Début février, 1500 conifères ont été broyés sur place et 25 m³ de broyat offerts aux intéressés. À cette occasion, SBAA, organisateur de l'événement, a vendu 65 composteurs. À noter dans votre agenda : la prochaine formation compostage aura lieu le 14 mai (plus d'infos : saint-brieuc-armor-agglo.bzh)



Grandes marées : une année exceptionnelle. Le 12 février et le 12 mars ont eu lieu deux grandes marées (coefficients 110 et 117).



80^e anniversaire de la Libération : cérémonie d'hommage à Pierre Le Cornec. Pierre le Cornec, étudiant au lycée Anatole Le Bras de Saint-Brieuc, fait partie des trois lycéens résistants arrêtés et fusillés au Mont-Valérien le 21 février 1944 à 15h. Une conférence sur l'engagement de la jeunesse a été proposée par l'Association mémorielle CDG le 17 février. Un hommage particulier a été rendu à Pierre Le Cornec le 21 février 2024 à 15h devant sa maison.



Participation citoyenne au service des énergies renouvelables. Le 20 janvier, habitants et élus se sont réunis pour définir les « Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR) » demandées par le gouvernement dans le cadre de la loi Accélération de la Production des Energies Renouvelables (APER). Une trentaine de zones ont été votées au conseil municipal du 21 février.

Coquillages et crustacés. Le 21 février, les participants de la sortie sur la plage ont pu découvrir des bigorneaux et des crustacés vivant le long de nos côtes. Animée par Litt'obs et offerte par la commune, cette balade fait partie du programme animations. Retrouvez les prochaines dates sur l'agenda du site de la commune.



Fabrication de niochirs. Le 27 février, un atelier de fabrication de niochirs à mésanges, animé par l'association Vert le Jardin, a été proposé par la commune. La mise en place ces niochirs permet de lutter contre les chenilles processionnaires (voir Questions / réponses en fin de magazine).

Une équipe au service des touristes et des habitants

Toute l'année, l'Office de Tourisme (OT) a à cœur de vous conseiller pour vos sorties et activités sur le territoire. Plus que des conseillers en séjour, ces professionnels sont des experts du territoire. Alors venez rencontrer cette équipe dynamique qui saura partager avec vous les bons plans de Binic-Étables sur Mer et de ses environs !



À la direction de l'Office de Tourisme, Aline fait le lien entre les élus de la commune et son équipe. Elle met en place les objectifs fixés par le Comité de Direction de l'Office. Ayant à cœur de transmettre ses connaissances, la responsable intervient régulièrement auprès des étudiants pour présenter les métiers du tourisme.



Adjointe de direction, Aude gère l'administratif, les ressources humaines, la comptabilité ainsi que la coordination d'équipe et l'accompagnement des saisonniers et stagiaires. Également référente qualité, elle veille à l'exécution du référentiel national Marque Qualité Tourisme.



Anne-Marie est l'experte pour l'accueil des clientèles étrangères. D'origine néerlandaise, elle conçoit des supports spécifiques

pour les clientèles européennes et coordonne le planning des ateliers de rencontre et les formations avec les partenaires de l'OT. Elle édite aussi chaque mois l'agenda des animations et des activités sur la commune.



Marina, conseillère en séjour et experte de la région, vous guide pour trouver la sortie idéale pour vous, votre famille et vos amis. D'origine allemande, elle s'occupe également de la traduction des documents à destination des touristes européens en coordination avec Anne-Marie.



Gaëlle s'occupe de toutes les questions liées aux hébergements ainsi que de la perception de la taxe de séjour. En charge des visites guidées, elle anime les sorties pour vous faire découvrir le riche patrimoine de la commune, notamment en recourant aux mobilités douces. Enfin, en tant que référente des situations de handi-

cap, elle est à même de répondre aux besoins spécifiques de ces usagers.



Julien s'occupe de la communication et des créations visuelles de l'OT, tels que la mise à jour du site internet, les réseaux sociaux et la création de supports de communication divers. Vidéaste et photographe, il adore capturer les images qui contribuent à faire briller Binic-Étables sur Mer !

Chantal veille à la propreté de l'OT pour un accueil dans les meilleures conditions !

Depuis peu l'OT accueille un nouvel hôte : Minette, le félin qui passe ses journées à dormir.

Plus d'infos :

binicetablesurmer.com
02 96 73 60 12
6 place le Pomellec, Binic

De la culture à la carte !

Les aides et accompagnements mis en place par le CCAS sont nombreux. Cependant, « nous avons constaté un manque sur l'offre de services culturels de proximité », concède Aurélia Chorin, adjointe en charge du social et des solidarités. En effet, la situation professionnelle de certains habitants intéressés par l'offre culturelle de proximité les empêchait de prétendre à une tarification réduite. Il fallait alors choisir entre grever son budget ou se priver d'un film ou d'un spectacle.

Domage réparé, grâce à la carte Sortir à Binic-Étables sur Mer ! Celle-ci peut être présentée à la bibliothèque, au centre culturel L'Estran, au cinéma Le Korrigan, mais aussi à la Galerie et au musée. Ce passe-culture agit comme un bouclier financier qui offre le tarif réduit. Lucie Peuchant, responsable de l'action sociale, vante un dispositif qui « brise les barrières symboliques, culturelles et financières ». Un passe culturel mais aussi social, puisqu'il facilite la rencontre entre les publics qui ont les mêmes centres d'intérêts.

Conditions d'accès :

habiter la commune et disposer d'un revenu équivalent ou inférieur au SMIC. Dossier en ligne sur le site de la commune ou en version imprimée en mairie.



Cyril et le service civique dynamique

Cyril Stucker, 24 ans, a été recruté en tant que service civique début février pour neuf mois afin d'épauler la responsable de l'action sociale. « Ce n'est pas ma première fois en collectivité, précise celui qui a déjà travaillé en mairie. Je suis venu ici pour muscler mes connaissances et apporter mon aide à la communauté ».

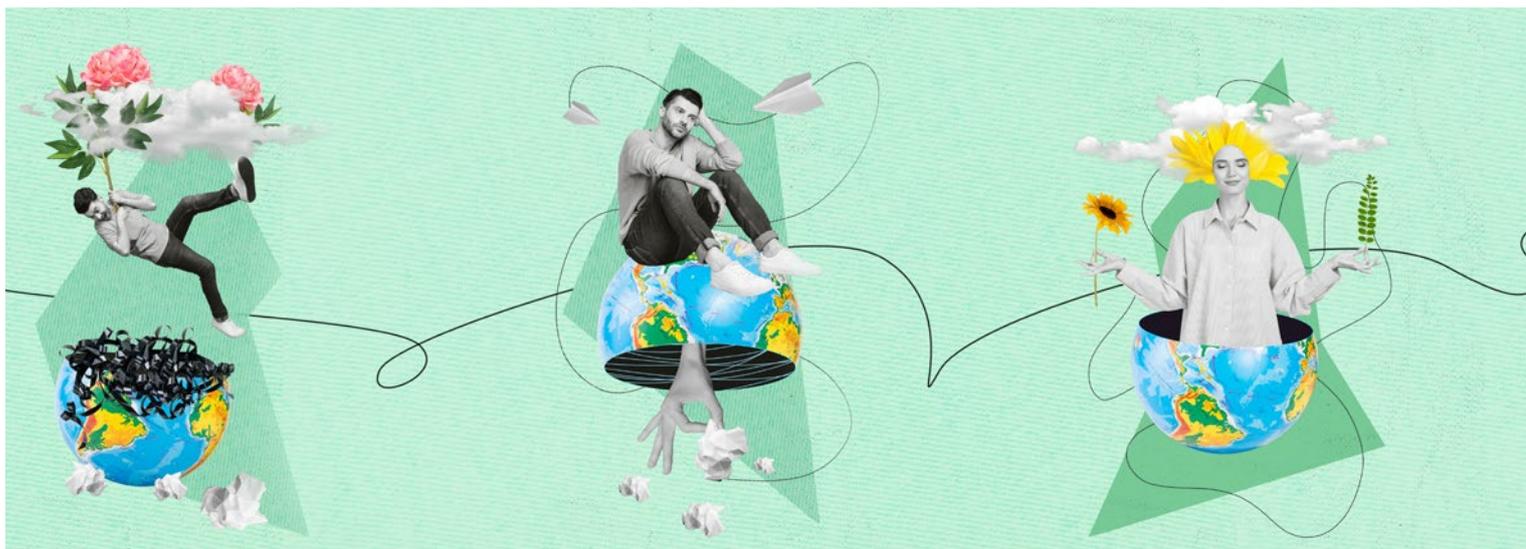
Les missions de Cyril s'étendent de la mise en place d'animations dans les résidences-autonomie à la prise de

contact avec les personnes isolées en passant par la participation active à la banque alimentaire et autres tâches : réalisation de tableurs, de cartographies des bancs publics...

Touche-à-tout, ce réserviste et postulant à l'Armée de Terre participera cet été à la sécurisation des Jeux Olympiques. Cyril a également pour objectif de s'investir dans la préservation de l'environnement et le développement

humain. « Au CCAS comme à l'armée, les compétences acquises dans le cadre de la vie civile sont valorisées. J'essaie d'en faire profiter les habitants et les usagers » conclut-il.

À noter : le CCAS recrute un second service civique. Vous avez moins de 25 ans et une folle envie d'animer la vie sociale locale ? Postulez à ccas@besurmer.fr !



Même climat, même combat !

Fin 2023, les habitants et usagers de la commune ont été sollicités dans le cadre d'une enquête sur le climat. Celle-ci a pris la forme d'un questionnaire sur papier, d'un formulaire en ligne et a également fait l'objet de visites en porte-à-porte.

Outre un état des lieux général, les thématiques de l'enquête portaient sur le logement, l'énergie domestique, les mobilités, les déchets et l'alimentation. Plus de 200 personnes ont répondu aux 40 questions formulées ; des sondés « répartis à égale proportion entre les communes historiques, avec un peu plus de femmes que d'hommes » précise Mathilde Le-grand, chargée des transitions.

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de l'étude de leurs réponses.

Tout d'abord une donnée rassure : **86% des répondants affirment que les changements climatiques sont importants pour eux**, et si 80% du panel ont l'impression de déjà agir en faveur de l'environnement, les répondants se disent prêts à en faire encore plus pour réduire leur impact sur la planète.

Ensuite, le besoin d'un accompagnement technique et financier a été

maintes fois évoqué, notamment dans le cadre de l'installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie ou d'un équipement à énergie renouvelable.

Du côté de l'alimentation, les gourmets ont à cœur

de soutenir les producteurs locaux en recourant aux marchés et ventes à la ferme.

Beaucoup ont également réduit leur consommation de viande, même si peu se disent prêts à arrêter totalement.

Pour ce qui est des déplacements, la ville compte suivre sa feuille de route qui prévoit à la fois la mise en place d'appuis et d'abris pour les deux roues, le passage de la commune à 30 km/h (qui a eu lieu fin 2023), mais aussi la mise à disposition de ressources telles que la cartographie des itinéraires cyclables et sécurisés de la commune. L'enquête confirme cependant un point noir : **le manque de pistes cyclables sécurisées**

sur la commune.

À quoi vont servir ces résultats ? « Les réponses collectées vont permettre à la commune d'enclencher plusieurs leviers, assure Hélène Lutz, adjointe en charge de l'environnement, de l'urbanisme et des mobilités. Nous allons ainsi adapter

une enveloppe de 10 000€ d'aides aux particuliers

notre programme d'animations pour correspondre d'avantage aux souhaits des répondants (ndlr : ateliers de cuisine locale, démonstrations de techniques de réutilisation d'eau pluviale, etc) et définir les priorités d'attribution de l'enveloppe de 10 000€ d'aides aux particuliers définies au budget 2024 ».

Pour lire l'ensemble des réponses de l'enquête, suivez ce QR code :





Quelques réponses et témoignages

Si vous êtes propriétaire d'une maison, avez-vous installé une cuve de récupération d'eau de pluie ?

Oui (61%)

Non (39%)

Depuis 5 ans, avez-vous modifié vos pratiques afin de limiter votre consommation d'énergie ?

Oui (94%)

Non (6%)

En modifiant mes habitudes (146 réponses)
 En installant du petit matériel (124 réponses)
 En isolant mon logement (67 réponses)
 En m'équipant d'une source d'énergie renouvelable (19 réponses)

Manque de moyens financiers ou d'intérêt

« À chaque fois que j'ai un besoin, je cherche la façon écolo de le résoudre ».

« Je récupère et transforme, j'achète en vide-grenier, vide-maison, je composte, je ne suis pas une grande consommatrice. Je fais ce que je peux à pied, j'achète près de chez moi, je jardine, je consomme peu de viande »...

Paré à réparer ?

Un vêtement à recoudre, des chaussures à ressemeler ou un appareil électronique à réparer ? Le Bonus réparation prévu par la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) prend la forme d'un montant déduit directement de la facture du consommateur qui se rend chez un réparateur labellisé. Vous pouvez par exemple prétendre à un bonus de 50€ pour le dépannage de votre lave-linge en faisant appel à un professionnel référencé. Il en existe un sur la commune... Sauriez-vous l'identifier ?

Plus d'infos :
ecologie.gouv.fr/bonus-reparation



Quelques sources dignes de confiance :

- Au niveau national, site de l'**Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME, ademe.fr)** et du **Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (ecologie.gouv.fr)**
- Au niveau local, **Espace info habitat** de l'agglomération (saintbrieuc-armor-agglo.bzh), **Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC, alec-saint-brieuc.org)** et les pages très fournies de binic-etables-sur-mer.fr, onglet Mon quotidien > environnement



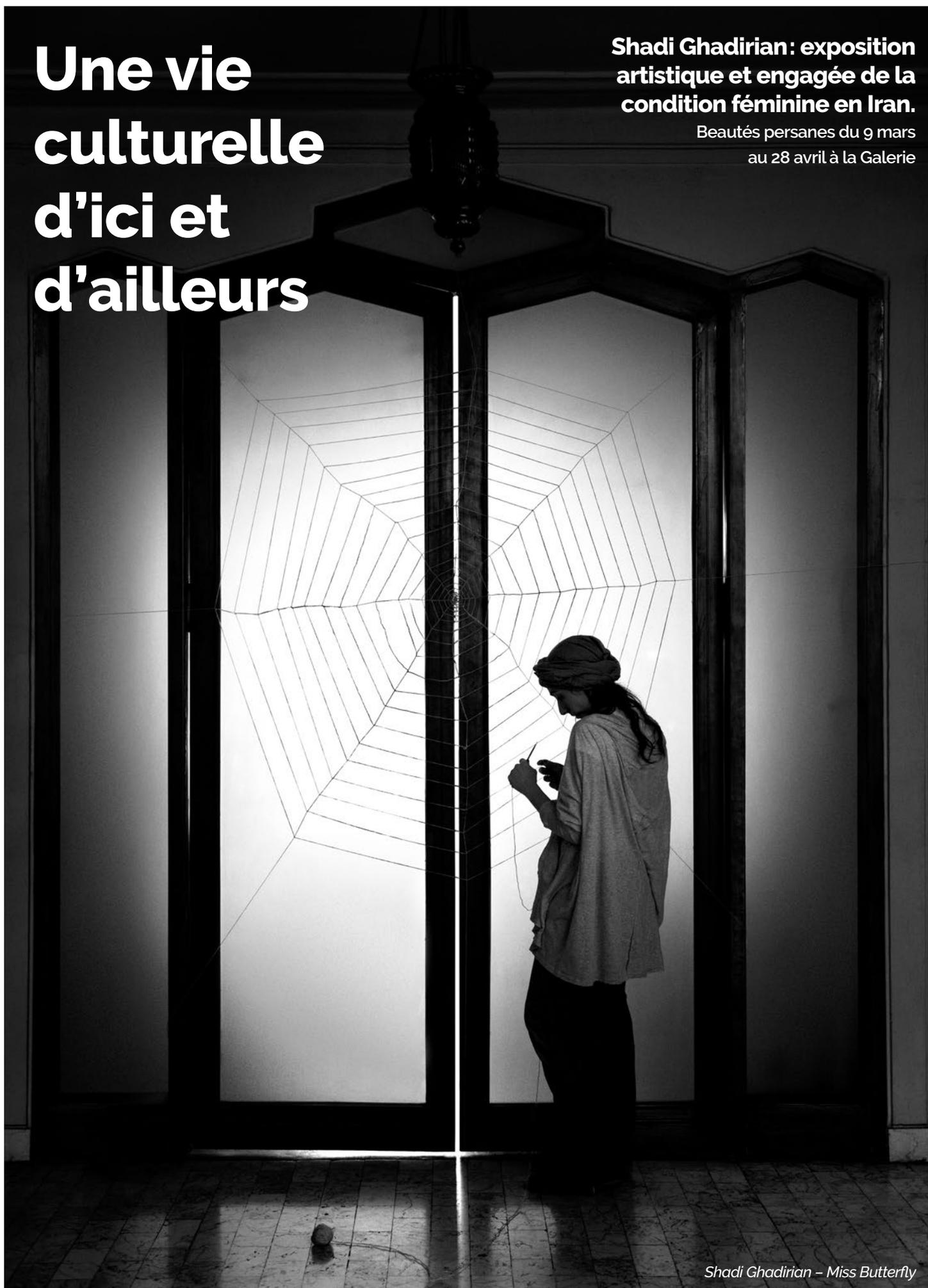
Dans la moyenne ? Au-dessus ? En dessous ?

Pour connaître la réponse, calculez votre empreinte carbone en moins de 10 minutes sur le site nosgestesclimats.fr, 19% des répondants de l'enquête l'ont déjà calculée. Et vous ?

Une vie culturelle d'ici et d'ailleurs

**Shadi Ghadirian: exposition
artistique et engagée de la
condition féminine en Iran.**

Beautés persanes du 9 mars
au 28 avril à la Galerie

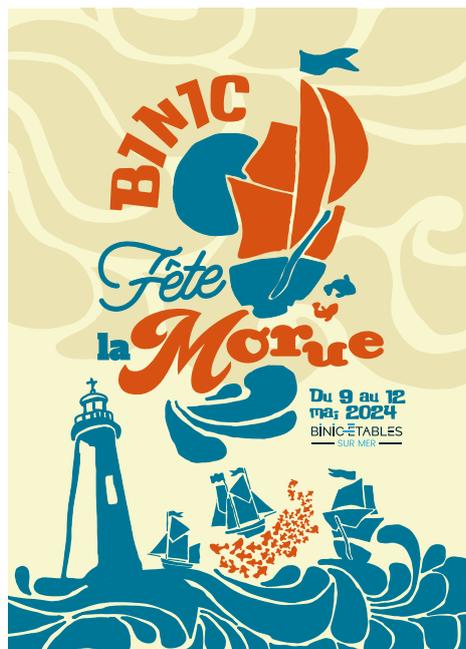


Shadi Ghadirian – Miss Butterfly

Née en 1974 à Téhéran, Shadi Ghadirian est une actrice majeure de la photographie iranienne apparue sur la scène artistique internationale dans les années 1990 avec sa série Qajar, devenant ainsi l'une des artistes les plus actives et remarquées d'Iran. Europe, États-Unis, Moyen-Orient, son travail est désormais exposé dans le monde entier et figure dans les plus grands musées. L'œuvre de cette artiste se penche sur la vie paradoxale des femmes iraniennes d'aujourd'hui sous forme de critique de l'autorité en place et de parodie de leurs attentes sociales. Diplômée en 1998 de l'université Azad, Shadi Ghadirian est l'une des premières à sortir de ce département de photographie.

Son travail exclusivement focalisé sur les préoccupations personnelles des femmes iraniennes illustre la quête de liberté des plus jeunes d'entre elles, interroge les rôles et les tâches domestiques assignés aux femmes, révèle l'impact de la censure et s'interroge sur la vie face à un ordinateur. Sa démarche autobiographique, en contact avec son pays et ses systèmes, montre comment la photographie peut avoir une fonction sociale tout en maintenant une esthétique visuelle et technique. L'exposition présentée ici retrace son travail de 2000 à 2011, à travers des extraits de cinq séries photographiques : *Like Every Day*, *Be Colorful*, *Nil Nil*, *White square* et *Miss Butterfly*.

La compagnie Ladybird a proposé le 24 mars deux performances dansées et acrobatiques en lien avec cette exposition. Une projection est également programmée au cinéma Le Korrigan le vendredi 12 avril. Le film *Chroniques de Téhéran*, tourné en réaction à la révolution qu'a connu le pays en 2022, abordera le sujet sensible de la relation des Iraniens aux autorités et à l'ordre établi.



Bateaux traditionnels, expositions patrimoniales, chants de marins, dégustation de morue, conférences, musiques du monde et déambulations : les services de la commune travaillent en collaboration avec les associations du territoire à la réalisation d'un programme riche et diversifié afin que chacun puisse profiter de la fête !

Rendez-vous du 9 au 12 mai pour une nouvelle édition, qui prend le nom de *Binic fête la morue* !

La fête maritime qui prend place autour du port est organisée pour mettre en valeur le patrimoine maritime et notamment la pêche à la morue à Terre-Neuve et Islande, du début du XVI^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Au fil des éditions, cet événement gratuit a acquis une réputation de fête familiale et conviviale pour devenir un rendez-vous incontournable. Les visiteurs se pressent pour admirer les vieux gréments rassemblés dans le bassin à flot. Dans une volonté de réaffirmer son orientation patrimoniale et maritime et dans le respect des règles de sécurité liées à un événement d'une telle ampleur, la ville a souhaité

Des festivités ancrées dans la commune

reprendre en main l'organisation de la fête en 2024.

En 2020, la commune, soutenue par la Région Bretagne et le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA), a entamé un travail de valorisation de son patrimoine maritime. La collecte des précieuses ressources sur le sujet a conduit à l'élaboration d'un parcours scénographié autour du port (qui sera installé cette année) et d'outils didactiques (ateliers avec les écoles, malle pédagogique).

Tout ce travail sera présenté au cœur de la fête.

Embarquement immédiat !

Retrouvez le programme complet via le QR code ci-dessous, ou bien en version imprimée en mairie ou à l'Office de Tourisme.





Budget 2024

Un cap tenu, des projets structurant concrétisés

Le budget a été voté par le conseil municipal le 21 février dernier. Dans un contexte marqué par l'inflation, la hausse des taux d'intérêts, la crise énergétique, l'équipe municipale a tenu à présenter un budget volontariste et porté vers l'avenir, en accordant une place importante à la transition écologique, à l'amélioration du cadre de vie, et proposant aux Binicais et Tagarins des services et des infrastructures de qualité.



19,7 millions d'euros de budget total

6,6 millions d'euros d'investissement

1,3 million d'euros consacré au développement durable

Un budget ambitieux sur le plan des investissements et prudent sur le plan du fonctionnement. Un budget agile dans le cadre d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), adaptable et révisable en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités.

Le PPI, présenté pour la première

fois, donne de la visibilité et de la prévoyance.

Il devrait être accompagné d'un Plan Pluriannuel de Fonctionnement (PPF), plus difficile encore à mettre en place parce que dépendant de données volatiles et imposées telles que l'inflation, les revalorisations salariales, le coût de l'énergie...

Je remercie très sincèrement les services qui nous accompagnent dans cette refonte des techniques budgétaires et comptables visant à nous doter d'outils de plus en plus performants pour faciliter les prises de décision des élus.

Paul Chauvin
Maire de la commune

Comment est utilisé l'argent public ? – Dépenses réelles de fonctionnement par groupe de fonctions

Légende : k€ correspond à 1000 euros, M€ correspond à 1 million d'euros



Chiffres-clés & contexte de l'année 2024

Un contexte moins favorable qui appelle à la vigilance :

- Augmentation des dépenses énergétiques, en particulier pour le gaz dont la facture devrait tripler en 2024.
- Décisions gouvernementales en faveur de la rémunération des agents (hausse du point d'indice de + 3,5% en juillet 2022, puis de 1,5 % en juillet 2023, + 5 pts d'indice aux agents au 1^{er} janvier 2024).
- Augmentation du coût de la surveillance des plages depuis la fin de gestion par le SDIS 22 (+ 30 k€ par an).
- Contrainte réglementaire de réévaluer

le financement des écoles privées.
 • Baisse des dotations versées par l'Etat de 273 k€ entre 2022 et 2024.

Des finances saines pour permettre un haut niveau d'investissement :

- 227€ de dette par habitant, soit 3,6 fois sous la moyenne* nationale
- Capacité de désendettement de 0,9 an en 2023 (moyenne de 5 ans)
- 56,8% de dépenses de personnel/dépenses de fonctionnement (moyenne de 57,5%)
- 539€ de dépenses d'équipement/

habitant (pour une moyenne des communes à 288€).

Données DGCL 2021 – strate communes de 5 000 à 10 000 habitants.



Retrouvez les éléments du budget sur le site de la ville !



Quels investissements jusqu'en 2026 ? – Prévisions du PPI sur le mandat 2020-2026



Extension centre technique
3500 k€



Création cuisine centrale
1512 k€



Traversées de Binic
1500 k€



Véhicules et engins
1222 k€



Acquisitions foncier & immobilier
1110 k€



Programme annuel voirie
1085 k€



Rénovation de la salle des loisirs
1062 k€



Aménagement secteur cinéma Binic
1000 k€



Aménagement des fontaines
970 k€



Espace France Services
735 k€



Rénovation de l'éclairage public
704 k€



Voies douces et mobilier vélo
653 k€



Entretien des églises
632 k€



Aide à la construction de **logements sociaux**
611 k€



Extension de la salle de l'Estran
503 k€



Aménagement du boulevard Legris
249 k€

« Gouverner, c'est prévoir » : qu'est-ce qu'un PPI ?

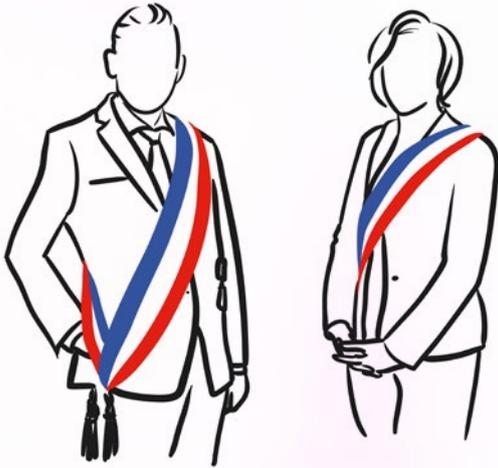
Les collectivités territoriales sont soumises à des contraintes financières tout en devant maintenir un niveau attendu de services à la population. Binic-Étables sur Mer n'échappe pas à la règle ! Il s'agit donc d'optimiser les dépenses et de les prioriser correcte-

ment pour qu'elles correspondent aux besoins des administrés.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) répond à ces impératifs. Il permet à la ville de planifier les investissements sur le long terme (au moins 5 ans), donc de financer les travaux préventifs ou curatifs nécessaires à ses infrastructures, et de faire figurer les

financements qui leur sont attribués chaque année.

Mis en place à l'échelle du mandat municipal (2020-2026) et actualisé chaque année, le PPI vise ainsi à tester la faisabilité des projets et à définir les priorités d'investissement.



Ce qui va être réalisé ou engagé en 2024

– Quelques exemples



O Bézely – Associations et sports

En 2024, la commune inaugurera la nouvelle **convention** qui la lie aux associations utilisatrices de ses équipements. Ce document, personnalisé et adapté à chacune d'entre elles, cadrera l'ensemble des conditions d'utilisation. Y seront abordés les conditions de mise à disposition, les responsabilités, la sécurité, les contraintes et les engagements... Cette convention intègre également des points de vigilance environnementaux. Enfin, un document annuel rendra lisibles et quantifiables l'utilisation des salles mais aussi la mise à disposition de matériel et le temps-agent.



H Lutz – Environnement, urbanisme et mobilités

Notre commune se montre proactive dans la création de **logements** accessibles et habitables pour tous (personnes avec handicap). Ses leviers ? L'acquisition foncière en centralité de parcelles, le suivi des projets en cours, la recherche de financements d'études, mais également la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la taxe sur les logements vacants et la mise en place prévue en 2025 de l'obligation de déclaration des meublés saisonniers... En outre, la ville participe activement à l'actualisation du Plan Local de l'**Habitat**

(PLH) à l'échelle de l'agglomération. Un nouveau document verra le jour début 2025.



JM Treussard – Enfance, jeunesse et affaires scolaires

Le projet de **cuisine centrale** se poursuit avec un objectif d'ouverture à la rentrée 2026. Construite au cœur d'une surface de 3 ha de terres agricoles communales permettant d'envisager une activité de maraîchage, cette cuisine fournira les repas des écoles et des centres de loisirs. Autre sujet : un projet de **Maison d'Assistants Maternelles (MAM)**, groupement de plusieurs assistantes maternelles en un même local en lien avec les partenaires communaux (CAF, SBAA, PMI...), et ce au sein de l'école de La Vigie, est également au menu !



A Chorin – Social et solidarités

En 2024, nous consacrerons notre énergie à poursuivre **l'action importante du CCAS**, notamment l'action légale obligatoire : domiciliation, logements sociaux, registre des personnes isolées, la prévention santé : ateliers mémoire ou cuisine, conférence Alzheimer, yoga du rire, sécurité routière, formation secourisme, activité physique adaptée, les aides à la mobilité, financières et de convivialité : mutuelle communale, TUB, Moby Dick,

facture d'eau, Noël local et solidaire, repas des aînés, la banque alimentaire. Parmi les nouveautés, nous pouvons citer la **carte Sortir à Binic-Étables sur Mer** et **l'aide pour l'achat d'équipements de première nécessité**.



K Lebrun – Culture et patrimoine

Sur le plan patrimonial et matrimonial, 2024 sera marquée par la concrétisation de **La Grande Pêche – Une odyssée humaine**. Ce parcours d'interprétation historique est le fruit d'un long travail de recherches et de récolte appuyé sur des archives et témoignages locaux. Composé de dix stations réparties autour du port et ses abords formant un ensemble immersif grâce à des supports physiques, numériques et sonores, cet itinéraire sera l'occasion de se plonger en famille dans l'épopée des marins, du XIX^e siècle à nos jours. Ce projet est soutenu par la Région et le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA). Ce sera aussi le lancement du **nouvel agenda culturel** de septembre à juin, multimédia, multi-talents, municipal et associatif.



Perrine Dinouart et Yannick Le Lepvrier.
Véronique Duval n'est pas sur la photo.

Service urbanisme & affaires foncières : au cœur de votre commune

Le dynamisme et l'évolution d'une commune reposent en partie sur une gestion rigoureuse de son urbanisme et de ses affaires foncières. Ce pilier essentiel de la vie municipale garantit un aménagement harmonieux et durable du territoire tout en répondant aux besoins et aux aspirations de ses habitants.

Au sein de la commune, ce travail est mené par le service urbanisme et affaires foncières. Il est composé de trois agents, chacun apportant ses compétences spécifiques et son expertise. Au quotidien, « l'urba » est en charge des autorisations individuelles qui permettent d'édifier notre horizon commun.

Une équipe compétente et dédiée.

Yannick Le Lepvrier, fort de plus de quinze ans d'expérience, se consacre aux affaires foncières et à la gestion des établissements recevant du public (ERP), qu'ils soient privés ou publics et à l'accompagnement des commerçants.

Un premier contact essentiel.

Véronique Duval occupe le poste d'assistante de gestion administrative. Elle assure le premier contact avec les administrés, la réception des dossiers de demandes d'autorisations du droit des sols (ADS), l'instruction des dossiers de certificat d'urbanisme et déclarations d'intention d'aliéner (DIA), ainsi que diverses tâches administratives indispensables au bon fonc-

tionnement du service. Son parcours administratif au sein de la fonction publique territoriale l'a naturellement amenée à occuper ce rôle crucial.

Un soutien précieux pour les ha-

bitants. Perrine Dinouart, arrivée en février dernier, apporte son expertise et son soutien aux habitants pour leurs projets de construction, que ce soit une extension de leur résidence ou la mise en place de clôtures. Elle assure également la pré-instruction des dossiers en collaboration avec le service commun de l'Agglomération et accompagne la commune dans ses différents projets. Les habitants

peuvent la rencontrer sur rendez-vous le mardi matin, accompagnée de M^{me} Hélène Lutz, adjointe au maire à l'environnement, à l'urbanisme et aux mobilités.

Des horaires adaptés. Le service urbanisme et affaires foncières assure des permanences téléphoniques le mardi et le mercredi après-midi de 13h30 à 17h, ainsi que le vendredi matin de 8h30 à 12h. Ces horaires ont été choisis afin de répondre au mieux aux besoins des administrés et assurer un service de qualité.

Nombre de dossiers traités par le service	2021	2022	2023
Autorisations travaux	13	9	9
Certificats d'urbanisme	364	319	310
Déclarations préalables	331	296	305
Permis d'aménager	5	4	4
Permis de construire	146	113	82
Permis de démolir	12	7	11
Déclarations d'intention d'aliéner	189	166	149

Commerces & activités économiques : du nouveau en ville !



Le Miramar, brasserie-pizzeria

Le Miramar

3 boulevard
Clemenceau, Binic
02 96 73 62 02
Instagram :
lemiramabinic

Les nouveaux propriétaires, Joël et Franck, ont repris l'établissement début février. Assistés de leur équipe, ces deux professionnels de la restauration, chacun doué d'une solide expérience, accueillent avec bonhomie les clients toute l'année.

Au menu, des plats variés avec des produits de saison et une carte offrant une quinzaine de pizzas. De quoi faire ! Le midi en semaine, une formule du

jour est proposée, et les groupes sont évidemment bienvenus.

Si le temps le permet – les beaux jours arrivent ! – le Miramar dispose d'une confortable terrasse extérieure sur l'esplanade de la Banche avec vue sur mer et patio. Parfait aussi pour développer les animations musicales que le duo souhaite mettre en place dès le mois de mai.



Dîtes-le avec des fleurs

Petit mot de départ d'une ex-fleuriste binicaise

En quittant le marché du jeudi rue Joffre ce 28 décembre 2023, je laisse derrière moi beaucoup de souvenirs ! Tout commence en 1960, à cette époque mes parents arrivent sur le marché de Binic avec leurs légumes à l'arrière de la quincaillerie Banner (actuellement Nord Sud). Pas d'école le jeudi, donc j'accompagnais maman. Les années ont passé, et en 1981 je commence la culture de fleurs et la vente sur les marchés. Merci à vous, chers clients, de m'avoir permis de vivre de ma passion des fleurs et de la botanique ! Nous avons partagé des joies et des peines avec les fleurs. L'histoire continue avec mon fils Pierre sur le marché de Saint-Brieuc avec sa production de plants et de fleurs. Merci à vous et bonne continuation !

Elisabeth Sylvestre



Les Féminines, prêt-à-porter

Les Féminines

3 place Le Pomellec,
Binic
02 96 93 37 52
Facebook :
Les Féminines

Après une carrière de maraîchère et une reconversion professionnelle, Françoise avait ouvert cette petite boutique d'habillement le long de la place Le Pomellec il y a une dizaine d'années. Entre elle et Charlène, la rencontre a été un peu fortuite... « J'étais déjà cliente, raconte la seconde. Par l'intermédiaire de sa cousine, j'ai appris que Françoise souhaitait partir à la retraite. Je me suis présentée à elle et ça a tout de suite fonctionné ». Un an

de démarches et une formation création et reprise d'entreprise plus tard, voilà Charlène propriétaire des murs et gérante du commerce. Cette jeune repreneuse souhaite conserver les gammes de prix proposés et l'esprit du lieu : « du prêt-à-porter féminin, habits et accessoires, en y ajoutant des nouveautés selon la saison ». Le crédo de Charlène : des collections capsules, courtes et éphémères. Ça vaut le coup d'œil !

**Gilbert
Bertrand**



2^e adjoint
en charge
des travaux

Le travail mené dès 2020 sur les économies d'énergie et d'eau portait un objectif central : réduire nos consommations, donc notre impact environnemental et l'enveloppe consacrée à cette dépense. Il s'est traduit par la mise en œuvre d'un plan déployé sur l'ensemble des équipements communaux, dont voici le premier bilan.

Au global, nous constatons une baisse de 35 % sur l'électricité, de 25 % sur le gaz et de 9 % sur l'eau les deux dernières années. Ce succès a été rendu possible par la volonté politique mais également par le travail de fond des agents des services techniques.

Constitués en équipe-projet chapeauté par la directrice des services techniques dont je salue le travail, nous avons tout d'abord œuvré avec nos partenaires-ressources (fournisseurs, syndicat, agence locale, entreprises, etc). Les data des 209 compteurs des équipements municipaux ont, dans ce premier acte, été passées au peigne fin afin de dresser un état des lieux précis. À ce jour, les compteurs connectés d'électricité et de gaz permettent à la fois un regard en temps réel et un relevé de nos consommations passées.

Par la suite, les usagers des bâtiments (services, particuliers, associations,

écoles) ont été informés puis mobilisés. En nous appuyant notamment sur l'écoute de leurs besoins, nous avons abaissé les consignes de température et réduit les plages de chauffage.

Les data des compteurs des équipements municipaux ont été passées au peigne fin

Certaines pistes expérimentales sont entrées dans nos habitudes, comme le maintien d'un éclairage public modéré ou l'utilisation amoindrie des bâtiments à forte consommation. En complément, nous

avons affiné le pilotage de certains appareils, remplacé les lampes sur plusieurs équipements sportifs et culturels, sur les réverbères, conduit les travaux de chauffage / ventilation à la salle de l'Estran, réduit l'arrosage public et supprimé le recours aux douches sur les plages... Ces efforts de sobriété ont été menés en conciliant confort et performance.

Continuer de soulager notre facture

Des études sont en cours dans les écoles publiques en vue d'orienter les futurs travaux, mais également sur le toit de la salle omnisports d'Étables-sur-Mer où nous aimerions installer des panneaux photovoltaïques et ainsi continuer de soulager notre facture.

Le résultat obtenu en deux ans nous encourage à poursuivre dans cette voie et montre ce qu'il est possible de réaliser à l'échelle d'une commune, étant entendu que le coût global des fluides dépend des conditions fluctuantes du marché.



Le vert gagne du terrain ! Dans la poursuite des travaux engagés par la commune, le mardi 23 janvier, du mobilier en bois réalisé par les services techniques a été livré à l'école de la Vigie. Deux marronniers plantés avec les élèves sont venus garnir la panoplie verdoyante composée d'un potager, de poiriers, pommiers, mûriers et autres arbres fruitiers arrivés dernièrement dans l'enceinte des écoles de la Vigie et Albert Jacquard. Au total, plus de 80 fruitiers et pas moins de 200 petits fruits et aromatiques ont été plantés dans ces deux établissements ainsi qu'aux Diablotins, à la résidence de l'Ic et au stade de la Vigie.

Les autres travaux.

• Rue des fontaines. Les conditions climatiques particulières (intempéries, vent) n'ont pas mis à mal le calendrier prévu. Si le gros du chantier a été réalisé par un prestataire, les services espaces verts sont également intervenus et ont

s dans la commune



Maison des services



Rue des fontaines



Rue des fontaines

planté des arbres fruitiers et du gazon fleuri, ami des pollinisateurs. Outre une réfection de la chaussée, les habitants bénéficieront de places de parking tout en conservant le bénéfice des arbres bordant la rue. Les travaux se termineront ces prochains jours.

• Salle des loisirs. Les travaux de la salle de loisirs à Étables-sur-Mer ont bien avancé ces dernières semaines. La couverture, les menuiseries, l'isolation, les cloisons et les doublages sont achevés. Pour l'heure, les faux plafonds, les finitions de peinture et de bardage sont en cours. Resteront ensuite la pose des sanitaires, des appareillages électriques et la mise en service de la centrale de traitement d'air et du chauffage. La salle sera dotée d'excellentes performances acoustique et énergétique, grâce entre autres à son Isolation Thermique Extérieure (ITE) à base de laine de bois biosourcée. Les usagers pourront en profiter dès le mois de juin.

• Travaux de réseaux. Le boulevard

Legris a subi ces derniers mois des travaux de réseaux. Il doit désormais être adapté pour tempérer la vitesse des véhicules. Une étude circulaire est prévue afin de prendre en compte la gestion intégrée des eaux pluviales, un enjeu économique et environnemental qui se traduit par la conservation du cheminement naturel de l'eau au détriment de l'imperméabilisation de la voirie. Enfin, une consultation sera lancée afin de trouver la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la partie haute du boulevard. Les travaux seront réalisés au cours de l'année. Les rues Pasteur et de Couestineau ainsi que l'avenue de la Plage du Moulin subiront aussi des travaux de réseaux respectivement en avril et en mai. La circulation y sera toujours possible, de façon alternée.

• Maison des services. Les revêtements de sols, les menuiseries et le faux-plafond sont terminés. Les travaux devraient être réceptionnés à l'heure où ce magazine est mis sous presse, et l'ou-

verture est prévue le 27 mai. Pour rappel, outre France Services, ce bâtiment accueillera également une agence postale communale ainsi que le pôle de proximité de l'agglomération. Au total, 105 heures de travail ont été effectuées au travers de chantiers d'insertion. Le vendredi 2 février, le chantier a reçu la visite du sous-préfet de Guingamp qui a la charge du déploiement des espaces France Services. Ce dernier a rappelé le rôle important d'accompagnement de France Services auprès de la population. Le département compte aujourd'hui 31 de ces structures, et des possibilités de nouvelles ouvertures sont à l'étude, avec pour objectif que chaque habitant ait moins de vingt minutes à parcourir pour rallier ce service.

• Fibre optique. Des travaux de raccordement de la fibre sont en cours dans la commune. Si votre numéro de voirie ne correspond pas à votre domicile ou si votre adresse n'est pas correctement enregistrée veuillez contacter la mairie.

Espace Info Habitat, un service pour la maison



Accession, adaptation, rénovation... Pas évident de se retrouver dans la constellation de sollicitations des acteurs privés et publics du logement ! Heureusement, l'Espace Info Habitat (EIH) vous aide à y voir clair en vous fournissant des conseils juridiques, fiscaux et financiers adaptés à votre projet. L'EIH, une porte d'entrée unique pour un nouveau chez-soi douillet...

Ce service public, porté par Saint-Brieuc Armor Agglomération, est ouvert à tous les habitants de l'agglomération et propose un conseil neutre, gratuit et indépendant, une identification de vos besoins et/ou travaux à réaliser, la recherche d'aides financières nationales et locales, et enfin une sécurisation technique et financière des travaux sous conditions.

L'EIH est le relais sur le terrain de l'agence nationale de l'habitat (Anah). L'enveloppe traditionnellement allouée sur la communauté d'agglomération

a doublé en 2024, passant à 8 millions d'euros ! En complément, Saint-Brieuc Armor Agglomération vient de faire paraître son nouveau guide des aides pour 2024. Le nouveau programme permettra d'accompagner 1 000 projets de rénovations de logements privés en 2024, qu'il s'agisse d'un achat, d'un investissement locatif ou bien d'une adaptation et/ou rénovation de logement.

Pour finir et parmi les petites nouveautés cette année, les aides à l'isolation peuvent être majorées en cas de pose

de matériaux biosourcés, et les aides à la rénovation du bâti traditionnel ont, elles aussi, été musclées.

Contact : 02 96 77 30 70
ou infohabitat@sbaa.fr

À savoir : l'espace France Services peut également vous guider dans les démarches administratives enclenchées lors de vos échanges avec l'EIH. Plus d'infos au 02 96 70 64 18, en mairie principale aux jours et heures d'ouverture ou par mail : maisonfranceservices@besurmer.fr

Potes, potiron et parentalité !



Financez votre vélo en un tour de roue !

Peut-être êtes-vous un papa-gâteau ou une maman-poule d'un petit de moins de trois ans ? Peut-être connaissez-vous la joie de devenir parents ces prochaines semaines ?

Dans les deux cas, Saint Briec Armor Agglomération et le Conseil Départemental vous proposent un temps d'échanges, pour le plaisir de se rencontrer, d'être ensemble, d'échanger en toute liberté et en toute confidentialité autour de la parentalité. Ce café des familles est animé par des professionnels de la petite enfance et du secteur médico-social. Il se tiendra jusqu'en juin un mardi tous les quinze jours de 9h15 à 10h15, sauf pendant les vacances scolaires, à la Maison de l'enfance Potes & Potiron à Binic- Etables sur Mer, rue Pierre de Coubertin, à côté de la piscine Goëlys.

Plus d'infos

Temps gratuit, sans inscription. Prochaines dates : 9 et 16 avril, 14 et 28 mai, 11 et 25 juin.

Contact : 06 87 35 69 15 ou parent@sbaa.fr

Vous rêviez de devenir propriétaire d'un vélo à assistance électrique (VAE), mais vous voilà freiné par son coût ? L'État et Saint-Briec Armor Agglomération (SBAA) subventionnent sous conditions l'achat de votre futur deux-roues.

Le Bonus vélo de l'État concerne les personnes physiques majeures, domiciliées en France, ayant un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 15 400 €, les personnes en situation de handicap titulaires d'un justificatif de leur situation mais aussi les personnes morales de type entreprise, association ou collectivité. L'aide ne se limite pas aux VAE et s'applique sous conditions à l'achat d'un vélo classique, d'un cycle (électrique ou non) pliant, cargo, rallongé, adapté à une situation de handicap,

voire d'une remorque électrique pour vélo. Plus d'infos : economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique ou au 0 800 74 74 00 (numéro vert)

Côté SBAA et en vue de favoriser la pratique du vélo comme mode de déplacement, l'Agglo a décidé de reconduire le budget de 100 000 € en 2024. Aucune condition de ressource n'est demandée : SBAA versera au bénéficiaire une subvention allant jusqu'à 25 % du montant du vélo et plafonné à 150 €, dans la limite des fonds disponibles. Cette aide est cumulable avec celle de l'État.

Plus d'infos

saintbriec-armor-agglo.bzh ou au 02 96 77 20 29

GROUPE TRANSITION CITOYENNE

Partout, aujourd'hui, notre espèce réexamine sa place et ses responsabilités par rapport au reste du vivant... Ensauvager son jardin, c'est participer de façon immédiate et personnelle à la polyphonie de la nature.

Louisa Jones. Essai (le jardin ensauvagé)

On peut voir la commune géographiquement et dans son extension communautaire comme un grand jardin.

Une commune, une commune de bord de mer, c'est des maisons, des équipements, des citoyens qui vont et viennent, des lieux de travail, de promenade, de consommation, de culture et de rencontre. La politique d'une commune c'est la fabrication jour

après jour, patiente et souvent laborieuse, de ce fameux endroit où il fait bon vivre, comme le disent toutes les plaquettes électorales.

Et le temps du jardin, c'est quatre saisons, des semis, des plantations rituelles, des essais et ratages, des valeurs sûres et finalement toujours le bonheur d'être au jardin (et dans le pré...)

Le temps d'un mandat c'est plusieurs années. Réussir ses semences en tant qu'élu, c'est peut-être avoir la chance de récolter deux ou trois belles choses avant de laisser la place à d'autres jardiniers. C'est frustrant mais essentiel, le temps communal comme celui de la nature est un temps long, patient et

prévoyant où il faut profiter du terrain labouré par les anciens et planter pour les générations futures.

Ici, les jardins ne sont jamais loin de la mer et de son généreux estran. Nous avons une grande chance de vivre dans la proximité de cet écosystème. Chaque maison privée additionne son jardin avec le voisinage, le quartier, la commune.

Nous n'ignorons pas que les pesticides sont toujours autorisés...

Alors invitons chez nous les pollinisateurs, ensauvageons nos jardins !

G. M. et E. W.

EXPRESSION DES MINORITÉS

GROUPE TERRES D'AVENIR – Guillaume Barbier-Cueil, Erwann Larupt, Michel Avril, Bernadette Machet, Sophie Querré, Patrice Darche

Nous n'avons pas souhaité proposer une tribune dans les deux derniers bulletins municipaux, une forme de grève pour dénoncer la façon méprisante dont sont traitées nos prises de parole. Penser différemment de la majorité, c'est possible. Le maire a pris des engagements ; nous prenons acte. Dans l'actualité municipale, un moment important est en cours : l'écriture du premier réel PLU Intercommunal. C'est l'occasion pour nous de nous inquiéter d'un fonctionnement municipal discutable en matière de droit des sols, d'Autorisation de Travaux (AT) et de Permis de Construire (PC).

En effet, dans le cas des AT ou des

PC, c'est l'agglomération qui dispose des services dédiés pour les étudier. Pour autant, la commune est amenée à les analyser ne serait-ce que pour vérifier qu'il ne manque pas de pièces ou conseiller les habitants quand les demandes sont manifestement non autorisées par le PLU. Nous constatons que, dans cette première phase, la municipalité ne s'appuie pas sur la commission urbanisme à laquelle nous participons assidument. Seuls quelques dossiers y sont présentés alors qu'historiquement, tous, qu'ils concernent les droits du sol, les AT ou les PC, étaient tous étudiés, chaque semaine, par un collectif. C'était une

garantie de ne pas tomber dans un autoritarisme qui se réfugierait derrière le PLU pour imposer des choses qui n'y seraient pas, à son bon vouloir. Par exemple, s'opposer aux toits plats relève-t-il d'un article du PLU ou d'un conservatisme architectural, d'une opposition aux constructions à moindre coût ou d'une volonté d'uniformisation esthétique ?

Une réponse collective, fruit d'une délibération en commission, est un acte de démocratie représentative. Elle garantit de ne pas tomber dans « le fait du Prince ».

GROUPE AMBITION ET SÉRÉNITÉ – Michel Léger, Bernard Escande, Sylvie Videment

Les élus du groupe ambition et sérénité n'ont pas souhaité intervenir dans les colonnes de ce magazine.

Questions / réponses

Vous avez des questions à poser à propos de la vie de la commune ? Écrivez à la mairie sur communication@besurmer.fr ou déposez votre question sur papier à l'accueil des mairies. Les élus y répondront dans la mesure du possible.

Les chenilles processionnaires et les frelons asiatiques sont en avance cette année, et ils attaquent fort ! Qu'a prévu la commune pour endiguer leur propagation ?

Les frelons asiatiques sont identifiés par l'État comme espèce exotique envahissante (EEE). De leur côté, les chenilles processionnaires peuvent porter atteinte à la santé humaine et animale à cause de leurs poils urticants, et causent parfois l'affaiblissement des arbres qu'elles ont choisis. La chenille s'est emparée en moins de trente ans d'environ 100 000 km² de territoire français, une colonisation directement liée au réchauffement climatique.

Pour lutter contre ces envahisseurs, la commune a posé plus de 920 pièges à frelons, une trentaine de pièges à chenilles et organise des actions de boitage dans certains secteurs où elles se répandent, ainsi que des réunions d'informations publiques pour sensibiliser à ces dangers. La ville détruit également sans autre forme de procès tout cocon repéré sur l'espace public. Mais l'action municipale ne s'arrête pas là ! La mise en place d'ateliers de construction de nidoirs à mésanges participe désormais de la volonté de sensibiliser les habitants aux solutions de lutte contre ces rampants poilus et dangereux. En effet, ces abris favorisent l'installation de nos adorables passereaux qui se nourriront de

leurs larves. Imaginez donc : une seule mésange peut en dévorer une quarantaine dans la journée !

Le 27 février à la salle de l'Estran ont eu lieu à la fois l'atelier de fabrication de nidoirs et la réunion d'information sur les chenilles processionnaires. Retrouvez le tuto bricolage de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) en flashant le QR code ci-dessous. L'intervention d'un professionnel destructeur de cocons s'élève entre 60 et 200€ selon la complexité du chantier. La dernière réunion d'information et de distribution de pièges à frelons asiatique a, quant à elle, eu lieu le jeudi 7 mars. La 2ème campagne de piégeage des reines des FA va bientôt commencer, qui mobilisera une centaine de piégeurs volontaires.

QR code vers le tuto :



Plus d'infos :

binic-etables-sur-mer.fr/
[chenille-processionnaire-du-pin](#)

Poésie

Village en Poésie

Les épiphaniques

Yvon Le Men



A quoi sert un artiste ?

*Que seraient la Bretagne si elle n'était dansée,
Les Caraïbes si elles n'étaient racontées,
L'Algérie si elle n'était chantée ?
L'esclavage, s'il n'y avait le blues ?
Ne resterait que l'esclavage.*

A quoi servent les artistes

*dans ce monde qui préfère les chiffres aux lettres
Et dont la folie des chiffres menace de nous faire
chavirer dans le chaos ?*

*Que celui qui n'a besoin ni de chansons,
ni d'images, ni de poèmes, ni de romans,
Ni de films, ni de pièces de théâtre, ni de musique,
pour que se dise sa vie quand
Il ne sait plus la dire, pour que s'écoule son chagrin
quand il ne sait plus pleurer,
Que celui-là tranche la gorge aux oiseaux.*

*Que celui qui n'a pas besoin d'artiste
retienne ses larmes à jamais et brise par
Avance ses éclats de rire.*



BINIC

Fête

la

Morue

**Du 9 au 12
mai 2024**

BINIC-ÉTABLES
— SUR MER —

